



La Commune de MAINVILLIERS

(Eure et loir)

11 293 Habitants

La commune de Mainvilliers est située en région Centre-Val de Loire, dans le département d'Eure-et-Loir (28). Elle appartient à la communauté d'agglomération Chartres métropole qui regroupe 66 communes autour de Chartres, soit 136 800 habitants (source : Insee). Avec son hameau de Seresville, Mainvilliers se situe « entre ville et campagne ». Son cadre de vie, sa proximité avec la région parisienne, en font un territoire attractif.

Recherche

1 AGENT DE PROPETE URBAINE

CDD à partir du 1^{er} octobre 2024

Remplacement d'un agent

- Cadre d'emplois : Adjoint technique territorial contractuel– Catégorie C1
- Rattachement hiérarchique : N+1 : Responsable secteur propreté urbaine
- Lieu de travail : toute la commune de Mainvilliers

Sous la direction du responsable du secteur propreté urbaine, il/elle réalise l'entretien des voiries, le suivi de l'ensemble des points de collecte des déchets de la ville de Mainvilliers.

Les activités principales :

1. Entretien de l'espace public

- Nettoyer l'ensemble des sites de la commune de Mainvilliers.
- Entretien des voiries par des actions manuelles ou mécanisées dans le respect des objectifs et orientations de développement durable de la ville (Souffleur thermique et électriques, débroussailleuse thermique, brosse mécanisée).
- Réaliser l'entretien des voiries par des actions manuelles ou mécanisées selon le planning hebdomadaire de la balayeuse.
- Participer au suivi de la tournée hebdomadaire de la balayeuse.
- Ramasser les feuilles, les papiers et les débris sur les espaces verts et ses abords.
- Effectuer le contrôle et le nettoyage des grilles d'évacuation des eaux pluviales, notamment l'impasse des Vauroux.
- Contrôler et réaliser le nettoyage des pistes cyclables de la commune.
- Vidage et remplacement des sacs poubelle de l'ensemble des points de collecte de la commune.
- Contrôler et assurer le remplissage des distributeurs de sachets canin.
- Effectuer l'entretien courant, le nettoyage et le rangement du matériel utilisé.

2. Autres

- Participer au planning de déneigement, au salage des cours d'écoles et des abords des bâtiments publics.

Compétences requises :

- 1- Les savoirs :
 - Règles d'hygiène et de propreté.
 - Règles de sécurité (port des EPI, signalisation des chantiers...)
- 2- Les savoir-faire :
 - Rendre compte de son activité quotidienne à son N+1.
 - Respecter les règles de sécurité des agents travaillant sur, ou à proximité de la voie publique.
 - Sécuriser ses interventions par une signalisation réglementaire et adaptée.
 - Nettoyer l'espace public après intervention, contrôler l'état de propreté des sites d'intervention.
- 3- Les savoir-être :
 - Capacité à travailler seul et en équipe.
 - Esprit d'initiative.
 - Autonomie.
 - Sens de l'organisation.
 - Sens du travail soigné.
 - Sens du service public.
 - Rigueur.

RECRUTEMENT

Recrutement d'un agent contractuel

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + participation mutuelle

Renseignements complémentaires auprès de Monsieur FOLLET, responsable secteur propreté urbaine
Tél : 02 37 26 29 72

Poste à pourvoir à partir du 01/10/2024

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, merci de déposer votre candidature (lettre de motivation et CV) en rappelant la référence annonce «AGTPU 10/2024 » ou par internet : rh@ville-mainvilliers.fr

A l'attention de Madame le MAIRE
Mairie de MAINVILLIERS
Service des ressources humaines
Place du Marché
28305 MAINVILLIERS CEDEX